

---

« Il se souvient à toujours de son alliance, de sa parole pour mille générations, de l'alliance qu'il a conclue avec Abraham, de son serment à Isaac. Il l'a établi comme une prescription pour Jacob, pour Israël en alliance éternelle, disant : « Je te donnerai le pays de Canaan comme héritage qui vous est échu. » Psaume 105 : 8-11

---

« L'Eternel est vivant, Lui qui a fait monter les Israélites du Pays du Nord et de tous les pays où Il les avait bannis ! Je les ramènerai sur leur territoire que j'avais donné à leurs pères. » Jérémie 16 : 15



#### Informations actuelles au sujet d'Israël :

[desinfos.com](http://desinfos.com) – [infos-israel.news](http://infos-israel.news)  
[jforum.fr](http://jforum.fr) – [palwatch.org](http://palwatch.org)



**Editeur :** Groupe de travail des œuvres suisses en faveur d'Israël (IWS), [info@israelwerke.ch](mailto:info@israelwerke.ch), [israelwerke.ch](http://israelwerke.ch), **Textes :** Hanspeter Büchi, Stäfa, **Mise en page :** Regula Lustenberger, [grafik-mit-herz.ch](http://grafik-mit-herz.ch)

**Illustration Theodor Herzl :** shutterstock, **Photo de la Déclaration Balfour :** Bain News Service, Publisher, via Wikimedia Commons, **Photo de la proclamation de l'État d'Israël :** Rudi Weissenstein, via Wikimedia Commons, **Photo de la Guerre des Six Jours :** David Rubinger - Getty Images, **4 cartes d'Israël :** [aw-designart.de](http://aw-designart.de), « Jüdische Rundschau », **Cartes Division du Territoire :** d'après [StandWithUs.com](http://StandWithUs.com). **Edition 2022**

# ISRAEL

de Théodore Herzl à nos jours

Le 3 septembre 1897,  
Théodore Herzl a écrit  
dans son journal :

« À Bâle, j'ai fondé l'État juif. Si je disais cela à haute voix aujourd'hui, je provoquerais un rire universel. Peut-être dans cinq ans, en tous cas dans 50 ans, tout le monde le comprendra. »



1897 : Théodore Herzl (1<sup>er</sup> Congrès sioniste à Bâle)



1917 : Arthur Balfour, Déclaration Balfour

1948 : Proclamation de l'État d'Israël  
(David Ben Gurion)

1967 : Guerre des Six Jours  
(Mur des Lamentations)

# A - G : LE CHEMINEMENT POUR UN ÉTAT INDÉPENDANT / PREMIÈRES GUERRES DÉFENSIVES

## A Sionisme

C'est au 19<sup>e</sup> siècle qu'est né le mouvement sioniste en Europe avec pour objectif le retour des Juifs sur la terre de leurs ancêtres, alors appelée Palestine. Théodore Herzl a présidé le premier congrès sioniste à Bâle en 1897.

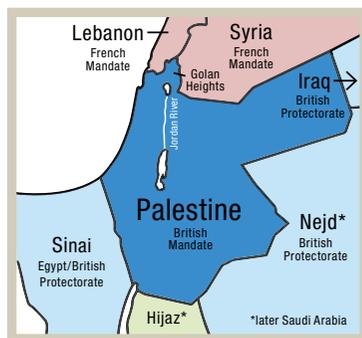
## B Aliya/Immigration

Le retour des Juifs en Terre Sainte (appelée Aliya) a commencé en 1882. La Palestine comptait alors environ 350'000 habitants (260'000 musulmans, 55'000 chrétiens et 34'000 Juifs). Il n'y avait pas de peuple palestinien, ni de nation palestinienne. En raison de l'amélioration des possibilités de travail, les Juifs furent bientôt suivis par des immigrants non juifs, principalement arabes, en provenance de divers pays.

## C Les bases juridiques d'Israël

La création de l'État d'Israël n'est due ni à la Shoah ni au plan de partage échoué de l'ONU de 1947. Tout a commencé en 1917 avec la Déclaration Balfour, dans laquelle la Grande-Bretagne soutenait la création d'un foyer national pour le peuple juif en Palestine, qui était alors encore une province ottomane. La Déclaration Balfour est devenue contraignante en droit international en 1920. En 1922, la Société des Nations a confié le mandat de création de ce foyer national juif à la Grande-Bretagne. Entretemps, Churchill avait déjà séparé de son propre chef 77 % du territoire promis aux Juifs et créé la Transjordanie (Jordanie), de fait un État palestinien.

Il restait donc aux Juifs le territoire situé entre le Jourdain et la Méditerranée, y compris la totalité de Jérusalem.



## D Proclamation de l'État d'Israël

De 1917 à 1948, il s'agissait de construire un foyer national juif. Après la fin du mandat, David Ben Gurion proclama l'État d'Israël le 14 mai 1948. Esaïe 66 : 8 : « Qui n'a jamais entendu rien de tel ? Qui n'a jamais vu rien de semblable ? Un pays peut-il naître en un jour ? Une nation est-elle enfantée d'un seul coup ? »

## E Guerre d'Indépendance 1948/49

Un jour après la proclamation de l'État, Israël fut attaqué par cinq armées arabes. Ceci après que, fin 1947, les Arabes eurent rejeté le plan de partage de l'ONU. Israël parvint à se maintenir, mais la Jordanie occupa illégalement la Judée-Samarie (appelée Cisjordanie) et la partie orientale de Jérusalem, et ce jusqu'à la guerre des Six Jours en 1967. Le traité d'armistice Israël-Jordanie de 1949 stipulait notamment que la ligne d'armistice - la ligne verte - ne devait pas préjuger de futures frontières. Les « frontières de 1967 » n'existent donc pas ! (La bande de Gaza fut de 1948 à 1967 sous occupation égyptienne).

## F Réfugiés

Lors de la guerre d'agression arabe de 1948/49, environ 650'000 Palestiniens ont quitté leurs villages, la plupart suite aux appels des autorités arabes. Mais les pays arabes ne les ont pas accueillis, pour qu'ils servent (comme aujourd'hui) « d'arme psychologique » contre Israël. En 1949, l'Office de secours et de travaux de l'ONU pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) fut créé. Il fut décidé plus tard - chose unique au monde - que le statut de réfugié des Palestiniens passe automatiquement à leurs descendants. En conséquence, on parle de 5 millions aujourd'hui. Dans les écoles de l'UNRWA, les élèves palestiniens sont systématiquement endoctrinés contre Israël. On leur fait miroiter un droit au retour juridiquement inexistant. En revanche, les plus de 800'000 Juifs qui ont fui ou ont été chassés des pays arabes à l'époque, ne font pas l'objet d'un débat. La plupart d'entre eux ont été accueillis en Israël.

## G Guerre des Six Jours en 1967

Elle est reconnue comme guerre défensive. Avec une attaque préventive Israël a vaincu les pays voisins: l'Égypte, la Syrie et la Jordanie prêts à l'attaquer. Les Jordaniens furent expulsés de Jérusalem-Est et de la Cisjordanie (Judée-Samarie), les Égyptiens de la bande de Gaza - toutes des parties du territoire auquel Israël a droit selon la Société des Nations. Israël a aussi occupé le Sinaï et le Golan. Selon le droit international l'occupation est légale. Un « territoire palestinien » n'existe pas légalement. Israël n'est donc pas obligé de se retirer de tous ces territoires dont plus de 90 % ont été restitués.

# LE SAVIEZ-VOUS?



## Israël – le bouc émissaire du monde ?

Depuis des décennies, Israël est unilatéralement désigné comme bouc émissaire par les médias, l'ONU, etc. Bien sûr, on a le droit de critiquer Israël, mais celui qui mesure Israël avec d'autres coudées que le reste du monde s'expose à des soupçons d'antisémitisme. Pour ce faire, les nations nient les fondements juridiques d'Israël établis il y a 100 ans et toujours en vigueur aujourd'hui, à savoir :

• **la Déclaration Balfour de 1917**

• **le mandat de la Société des Nations de 1922**

Ils sont protégés par • **l'article 80 de la Charte des Nations-Unies.**

## L'origine du nom Palestine

Après l'écrasement des révoltes juives en 135 après J.-C., l'empereur romain Adrien avait rebaptisé la Judée en 'Palestine' afin d'effacer la référence juive au pays. Malgré l'expulsion et la dispersion du peuple juif dans de nombreux pays, il y a toujours eu une présence juive en Terre Sainte.

## Qu'en est-il des Palestiniens ?

En raison des nombreux immigrants arabes illégaux jusqu'en 1948, environ 75% des soi-disant Palestiniens sont en fait soit des immigrants, soit leur descendance. Il n'y a jamais eu d'État palestinien ou de Nation palestinienne. Le nom 'Palestine' - qui vient de l'empereur romain Adrien - était la désignation géographique de la Terre Sainte jusqu'en 1948.

## L'Islam – une entrave à la paix

Selon la doctrine islamique, un territoire autrefois islamique (Dar al-Islam) ne doit jamais être dominé par des non-musulmans. C'est pourquoi, l'objectif central du Fatah et du Hamas, ainsi que des États musulmans, est de détruire Israël. Les traités de paix avec l'Égypte et la Jordanie ne signifient, du point de vue islamique, qu'un état d'armistice, rien de plus. Cette réserve s'applique également aux accords dits d'Abraham conclus avec des États arabes pour faire face au danger iranien.

## Charte de l'OLP (Fatah)

La charte de l'OLP/Fatah a pour objectif la destruction d'Israël. Art. 9 : « La lutte armée est la seule voie pour la libération de la Palestine » (y compris le territoire national d'Israël). Le Hamas poursuit le même objectif. En 2000 et 2008, Israël a fait des offres de paix généreuses aux Palestiniens. Arafat et Abbas les ont refusées toutes les deux.

## La solution à deux États – tout sauf une solution !

Il n'y a pas de base juridique pour cette proposition. Un État palestinien ne changerait rien à l'objectif du Fatah et du Hamas de détruire Israël. Une nouvelle « bande de Gaza » serait créée à l'ouest d'Israël, avec un potentiel de terrorisme accru envers les agglomérations israéliennes proches.

## Jérusalem

Vers 1000 avant Jésus-Christ, le roi David a fait de Jérusalem la capitale de son royaume. Le premier temple fut construit sous le règne du roi Salomon. En 20 av. J.-C., le roi Hérode rénova et agrandit le Second Temple, que les Romains détruisirent en 70 après J.-C., à la suite des révoltes juives. Au niveau du droit international, Jérusalem appartient entièrement à Israël (mandat de la Société des Nations). Jérusalem est mentionnée plus de 800 fois dans la Bible, mais nulle part dans le Coran.

## Qu'est-ce que la Cisjordanie ?

Elle s'appelle en fait Judée-Samarie et faisait resp. fait partie, selon le mandat de la Société des Nations, du territoire du mandat juif resp. de l'actuel État d'Israël. Lors de la guerre de 1948-49, elle a été occupée illégalement par la Jordanie en même temps que Jérusalem-Est (jusqu'à la guerre des Six Jours en 1967). Les conférences d'Oslo ont abouti à une division en trois zones: A, B et C.

A - Autonomie palestinienne

B - Administration civile palestinienne et sécurité en commun avec Israël

C - Zone sous administration israélienne

## Les colonies

Les colonies juives en Cisjordanie (Judée-Samarie) sont légales, mais doivent respecter les terres privées des Palestiniens. Il n'existe pas de « territoire palestinien » selon le droit international. C'est le territoire israélien (mandat de 1922). Il a été occupé illégalement par la Jordanie de 1948 à 1967. C'est pourquoi, la IV<sup>e</sup> Convention de Genève n'est pas non plus applicable.

## Clôture de sécurité/mur/points de contrôle

La ligne d'armistice (ligne verte) de 1949 constitue une ligne de séparation (sans caractère frontalier) avec la « Cisjordanie ». A cause du terrorisme, la « ligne verte » a été dotée d'une clôture de sécurité (plus de 95 % sont des clôtures en fil de fer, le reste étant des murs de protection). Les risques dus au terrorisme requièrent des checkpoints et des contrôles.

## Occupation

L'occupation des territoires conquis lors de la guerre des Six Jours en 1967 est légale au regard du droit international. De plus : Jérusalem-Est, la Judée-Samarie (Cisjordanie) et la bande de Gaza font parties du territoire défini par la Société des Nations en 1922 comme le foyer des Juifs.

## Droit des peuples à l'autodétermination

Un droit contraignant à l'autodétermination n'existe en droit international que depuis 1945. Il n'existait pas encore il y a 100 ans, lorsque la Société des Nations a légalement défini le foyer du peuple juif. C'est pourquoi les Palestiniens ne peuvent pas invoquer le droit à l'autodétermination. Une application rétroactive n'est pas possible. Même les résolutions de l'ONU n'y changent rien.

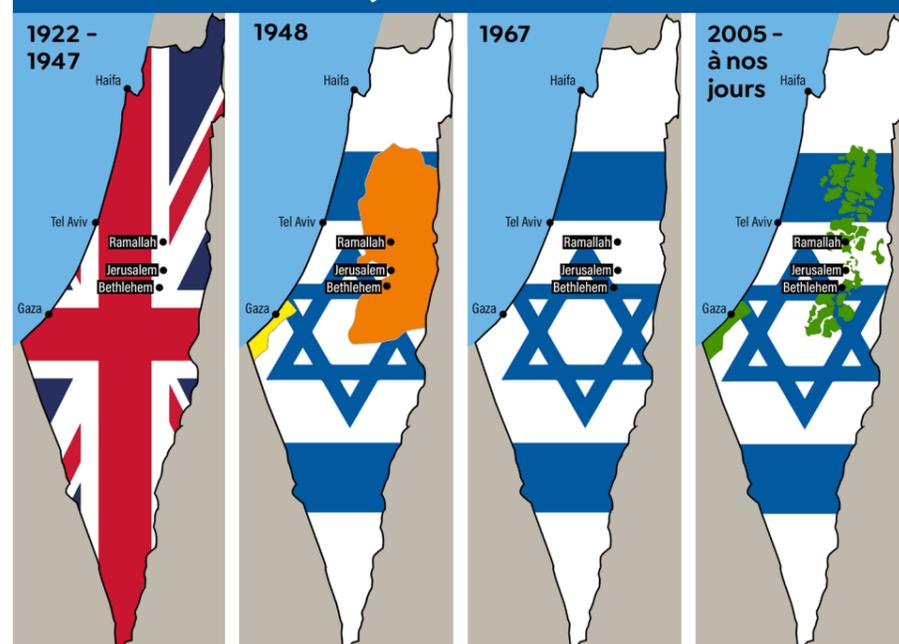
## Les traités d'Oslo (1993-1995)

Ils ont placé certaines régions sous administration autonome palestinienne, mais n'ont pas créé d'État palestinien ni de « territoire palestinien ». Malgré les accords d'Oslo, Arafat a continué son agitation et la terreur contre Israël.

## Répartition des propriétés terriennes en 1948

Chiffres de l'administration du mandat britannique : 8,6 % des terres appartenaient à des Juifs, 3,3 % à des Arabes restés dans la zone du mandat, tandis que 16,9 % appartenaient à des Arabes qui avaient obéi à l'appel arabe d'évacuer le terrain. Les plus de 70 % restants étant des terres appartenant à l'État, ils sont passés en 1948 du mandat britannique à Israël (son héritier légitime).

## Israël de 1922 à nos jours



Israël (appelé Palestine jusqu'en 1948), entièrement sous administration du mandat britannique.

■ Occupé par la Jordanie (1948 à 1967).  
■ Occupé par l'Égypte (1948 à 1967).

Lors de la guerre des Six Jours en 1967, Israël a libéré son territoire, défini en 1922 par la Société des Nations, de l'occupation illégale par la Jordanie et l'Égypte.

■ À partir de 1994, grâce à Israël, il existe pour la première fois des territoires administrés de manière autonome par les Palestiniens.

Dès 2005, Israël a redonné toute la bande de Gaza à la population palestinienne pour qu'elle puisse s'autogérer, mais elle a été ensuite dominée par l'organisation terroriste Hamas.